

2019

JOURNÉE PROFESSIONNELLE DU MAGISTÈRE EN DROIT DES T.I.C.

organisée par le Magistère en Droit des T.I.C. et le CECOJI,
avec le soutien du Juriscope

Vendredi 5 avril 2019

Faculté de Droit et des Sciences sociales
43, place Charles de Gaulle
Amphithéâtre Hardoin

Comité d'organisation : Agathe CHAudeau, Louise CAGNON, Louise RAYSSAC, Clara LIMOUZIN - Étudiantes au Magistère en droit des T.I.C.

Sous la direction de Tanja PETELIN, Maître de conférences au CECOJI, Codirectrice du Magistère en droit des T.I.C.
tanja.petelin@univ-poitiers.fr

Contact : Secrétariat du Magistère
Mme Hélène MAZARD - hélène.mazard@univ-poitiers.fr

www.droit.univ-poitiers.fr



CONFÉRENCE

Les industries culturelles et créatives à l'heure de l'intelligence artificielle : quel accompagnement juridique ?

09h00 : Mot d'accueil

09h15-09h45 : Introduction historique à l'IA

Patrice REMAUD, Professeur, agrégé de physique appliquée, Docteur en histoire des sciences et des techniques, ENSIP Université de Poitiers

Échanges avec le public

09h45-12h00 : Création, intelligence artificielle et propriété intellectuelle

• **09h45-10h15** : L'IA en jeu dans le processus artistique

Frédéric CURIEN, Compositeur et artiste plasticien sonore, Enseignant à l'École Européenne Supérieure de l'Image – EESI – et à l'Université de Poitiers

• **10h15-10h45** : Mission du CSPLA sur les enjeux juridiques et économiques de l'intelligence artificielle dans les secteurs de la création culturelle

Alexandra BENSAMOUN, Professeur de droit privé, Personnalité qualifiée au CSPLA (ministère de la Culture)

• **10h45-11h15** : Intelligence artificielle et brevetabilité

Franck MACREZ, Maître de conférences au CEIPI, Université de Strasbourg

• **11h15-12h00** : *Échanges avec le public*

12h00-13h30 : Déjeuner libre

13h30-14h00 : Recommandation, personnalisation et profilage : le droit des données personnelles face à l'intelligence artificielle

Jean-Marc DELTORN, Docteur en Physique, Doctorant au CEIPI, Université de Strasbourg

Échanges avec le public

14h15-14h45 : Création et intelligence artificielle : une fiscalité en faveur de l'investissement

Stéphanie MAURY, Docteur en Droit, Avocat au Barreau de Paris, LDEIS Avocats

Échanges avec le public

ATELIERS PROFESSIONNELS en droit des T.I.C.

15h20 : Métier d'avocat spécialisé en activités culturelles

Stéphanie MAURY, Docteur en Droit, Avocat au Barreau de Paris, LDEIS Avocats

16h00 : Métier de juriste d'entreprise en droit des TIC et du numérique

François GUY, Juriste Nouvelles Technologies (IT / Digital / Données Personnelles), CHANEL, anciennement chez Sephora

Thibault GUIROY, Public Policy Counsel, Google France